

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 532 décision n° 532 du 12 mai 1949

n° 532

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 mai 1949

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1949

Date du numéro

31 mai 1949

### TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant Cadet (Camille), du B. A. I. S. M., est placé dans la position « hors cadres » et affecté à la milice indigène à compter du 1er mai 1949. Il conserve ses fonctions de commissaire à l'immigration à Ali-Sabieh.